



## **AVIS OFFICIEL N° 2026-03**

### **ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE**

**Lundi 29.06.2026 à 20h15 à l'école, salle communale au 1<sup>er</sup> étage.**

#### **Ordre du jour :**

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée communale.\*
2. Discuter et approuver les comptes 2025 et voter les dépassements budgétaires.\*
3. Voter un crédit pour la réfection de la place du village au tilleul et donner compétence au Conseil communal pour trouver des donateurs et consolider le crédit.
4. Voter un crédit pour le projet de Jardins vivants à l'école et donner compétence au Conseil communal pour trouver des donateurs et consolider le crédit.
5. Divers et imprévus.

\* Le procès-verbal de la dernière assemblée et les comptes 2025 sont à disposition au secrétariat communal et sur le site Internet de la commune une semaine avant l'assemblée.

### **VACANCES ESTIVALES BUREAU COMMUNAL**

Pendant les vacances d'été, le bureau communal restera fermé du :

**lundi 13 juillet au vendredi 14 août 2026**

Les personnes qui ont des affaires à traiter sont priées de bien vouloir le faire jusqu'au mardi 7 juillet prochain (date de la dernière permanence), ouvert de 13h30 à 14h30.

Durant mes vacances, je répondrai à vos messages au 079 342 55 29 pour les urgences.

Cordiales salutations, La Secrétaire

### **NOUVEAU RESPONSABLE A LA SNEP**

Le Conseil communal a le plaisir de vous informer qu'il a nommé le nouveau responsable à la station d'épuration naturelle en la personne de Monsieur Benoît Lattion, habitant de Cerniéwillers. Il est en fonction depuis le 01.06.2026.

### **LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

Des nids secondaires ont été trouvés sur le territoire communal en automne 2025 et on s'attend à une présence encore plus importante cette saison de cette espèce exotique envahissante. Pour plus d'infos : [www.jura.ch/frelonasiatique](http://www.jura.ch/frelonasiatique) et <https://dare-dard.ch/>

Pour annoncer une observation de frelon asiatique ou de nid : [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)  
Pour obtenir de l'aide en cas de doute : 077 807 27 25 (hotline Franches-Montagnes)



## RESPECT DU RÈGLEMENT COMMUNAL DES CHEMINS

Comme chaque année, le Conseil communal vous rend attentifs aux points suivants du règlement communal concernant les chemins et vous rappelle que tous les bords de chemins qui jouxtent vos terrains doivent être entretenus :

Sous point 3 « Prescriptions particulières » les articles 6 à 9 stipulent les devoirs et prescriptions particulières des bordiers, exploitants et propriétaires et nous vous demandons par conséquent de les appliquer avec rigueur !

Soit : **- Les banquettes herbeuses sont régulièrement fauchées.**  
**- Les arbres et arbustes en bordure de chemins seront régulièrement élagués pour permettre le passage des véhicules.**  
**- Le dépôt temporaire de matériel en bord de chemin requiert une autorisation du Conseil communal.**  
**- Celui qui souille un chemin est tenu de le nettoyer sans délai.**

Notez qu'à défaut d'exécution, le Conseil communal peut procéder aux travaux dont les frais seront à charge du bordier, exploitant ou propriétaire concerné.

---

## PLACES DE PARC SIS FM EST

Le commandant du SIS Franches-Montages Est nous a rendu attentifs que de plus en plus de personnes parquent sur les places de stationnement uniquement réservées au SIS. Sachez que lors d'un départ en intervention, chaque seconde compte !

C'est pourquoi, le Conseil communal rappelle que ces places sont réservées aux pompiers 24/24 heures et qu'il est strictement interdit d'y parquer un véhicule.



## CROIX ROUGE SUISSE (JURA)

Vivre en toute sécurité dans son propre foyer et y demeurer le plus longtemps possible ? Bénéficier d'un service de transports pour vos déplacements médicaux ? Profiter d'une aide d'urgence pour la garde de votre enfant malade ?

Si ces prestations suscitent votre intérêt ou réveillent votre curiosité n'hésitez pas à contacter la Croix-Rouge jurassienne qui s'engage chaque jour pour que ces services essentiels améliorent la qualité de vie et renforcent l'autonomie des personnes au sein de notre communauté.

Si vous ou vos proches voudriez bénéficier de ces services, ou pour devenir membre ou bénévole et contribuer à ces causes vitales, n'hésitez pas à contacter la Croix Rouge jurassienne au 032 465 84 00 ou par courriel à [info@croix-rouge-jura.ch](mailto:info@croix-rouge-jura.ch).

Grâce à votre soutien, ces programmes peuvent continuer à changer des vies !

Avec nos salutations les meilleures et en vous souhaitant un bel été

Le Conseil communal